

Objektyp: **BookReview**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **63 (1955)**

Heft 4

PDF erstellt am: **21.07.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# BIBLIOGRAPHIE

---

## La seigneurie de Belmont <sup>1</sup>

M. Dessemontet, d'emblée, indique son point de départ : à l'adolescent, l'amour de la petite patrie locale posa des questions auxquelles l'homme, rompu au métier, cherche à répondre. Et pour être né sur l'humble coteau de Semontet, au débouché calme et sévère du Buron, pour être monté à cette proue admirable où se dressa jadis le château de Belmont, pour avoir franchi les portes du bourg et visité ensuite, à travers champs et haies, les villages échelonnés jusqu'aux confins de la seigneurie, le travail de l'historien n'est pas moins — par la compétence de l'auteur et par un heureux concours de circonstances — la description d'un domaine typique de notre moyen âge vaudois. La *Bibliothèque historique vaudoise*, précieuse collection, est enrichie d'un volume de valeur, bien équilibré dans son plan et très complet par les questions si diverses qu'il aborde. Il faudrait n'avoir soi-même rien publié en ce genre un peu ardu, pour reprocher à M. Dessemontet quelques chapitres fort denses, certaines notes volumineuses, hérissées de références et d'abréviations que d'excellentes tables rendent pourtant claires : une solide monographie scientifique, malgré qu'on en ait, ne peut être d'une lecture facile. On le déplorera de tout cœur, mais en demeurant raisonnable, car l'histoire à la portée de chacun, mais suffisamment documentée, ne saurait voir le jour avant les recherches d'érudition.

Propriété commune de la famille de Grandson à l'origine, puis apanage de deux de ses branches successivement, devenu arrière-fief du Second Charlemagne au milieu du XIII<sup>e</sup> siècle, Belmont connut un sort analogue à celui de presque tous les grands domaines féodaux de notre pays. Son évolution ultérieure, plus particulière et mouvementée, offre des situations juridiques fort intéressantes. Hugues de Grandson, durement étreint par ses adversaires et trahi par la comtesse de Neuchâtel, avait cru échapper au désastre en forgeant de faux documents : le baron, faussaire par désespoir et par colère, vit ses biens confisqués par la Maison de Savoie. Belmont, d'abord administré par un châtelain comtal, puis inféodé à Guy de la Trémoille en assignation de rente, est racheté en 1428 par le duc, et vendu en 1447 à Louis de Chalon. La duchesse Yolande l'acquerra personnellement en 1470, puis Charles I<sup>er</sup> en fera le douaire de sa cousine Louise de Savoie, remariée à François de Luxembourg-Martigues. En 1553, la seigneurie parviendra définitivement à LL.EE. qui l'annexeront à leur bailliage d'Yverdon. Connue dès 1154, une histoire si variée permet à l'auteur, on le conçoit, d'exercer

---

<sup>1</sup> OLIVIER DESSEMONTET, *La seigneurie de Belmont au Pays de Vaud*, in-8°, 340 pages, La Concorde, Lausanne 1955 (*Bibliothèque historique vaudoise*, t. XVII).

sa perspicacité : non seulement par les personnages qui l'animent, mais encore par les problèmes de droit qu'il doit aborder, le livre présente un intérêt qui dépasse très largement les limites territoriales du fief. C'est là un instrument dont on ne se privera pas : la première partie, dont les onze chapitres suivent le fil du temps, nous le garantit à elle seule.

La seconde pourtant, qui dépeint la vie des agglomérations, l'Église, l'économie, la justice, est plus passionnante et plus utile encore. Le médiéviste sait à quel point les réalités qu'il examine sont complexes, mais, encore que bien décidé à ne jamais se départir d'un esprit subtil et nuancé, il succombe parfois à un désir de systématisation étranger aux temps qu'il étudie. A la tentation, M. Dessemontet résiste vigoureusement : voyez par exemple son chapitre XVII, *L'économie*. Depuis longtemps, certes, on savait avec quelle prudence il convient d'estimer les mesures locales du moyen âge, et l'on ne s'aventurait point les yeux fermés dans ce perfide marécage ; toutefois, en citant quelques documents, l'auteur dévoile sous les eaux dormantes de telles profondeurs que l'on craint de ne pas trouver, pour soi et dans un autre travail, la terre plus ou moins ferme qu'il a su délimiter avec tant de méthode. On se reportera donc souvent à ces pages où est montré le chemin de minutie et de prudence qu'il faut suivre en l'occurrence. Le chapitre XIX, *L'Église*, commence inévitablement par le délicat problème des origines : une fois de plus, un historien se heurte aux *terrae incognitae* les plus énigmatiques de notre passé ecclésiastique. Certes, un coin du voile est ici ou là soulevé, mais on demeure convaincu de la nécessité d'un examen général du Pays de Vaud à ce sujet : enquête délicate, aux phases parfois décevantes, mais qu'il faudra bien, un jour, mener à terme. Une autre étude préalable se manifeste indispensable, celle des mots employés dans les rapports de nos visites pastorales du XV<sup>e</sup> siècle et des coutumes anciennes ou nouvelles auxquelles ils font allusion : alors seulement on pourra profiter pleinement des textes. Nous suivons très volontiers M. Dessemontet quand, de la présence d'une statue de saint Martin à l'église d'Ursins en 1416 et en 1453, il déduit l'hypothèse que le sanctuaire aurait été placé sous le vocable de l'apôtre des campagnes gauloises, et non point de saint Nicolas (p. 304) ; mais son adaptation d'*absque firma custodia* : « hors de toute garde sûre » (p. 293) n'a pas toute la clarté désirable et possible (le saint Sacrement était, veut dire le texte, dépourvu de coffret ou d'armoire que l'on puisse fermer à clef). Le *Bourg de Belmont* (chap. XIV) que l'auteur ressuscite avec bonheur (pensons que la plupart des textes indispensables à pareille restitution lui manquent) se trouvait devant le château et, par ses ouvrages, en rendait la défense plus facile. Il nous paraît appartenir, comme l'auteur le suggère (p. 184), au type des localités nées de quelques maisons bâties devant le fort et entourées plus tard d'une enceinte ; son relatif abandon au profit d'un site nouveau, sur le grand chemin, n'a rien d'extraordinaire. Nous reviendrons un jour sur ces questions dans un travail sur les bourgs médiévaux du diocèse de Sion.

Le chapitre XIII, intitulé *Le château de Belmont*, est le plus neuf de tout le volume par sa méthode. De ruines romantiques, point : seulement un cimetière communal qui souligne, comme à dessein, le caractère transitoire de ce monde. Nous n'oublierons pas les sondages entrepris sur la colline en compagnie de l'auteur qui nous avait amicalement convié : les tranchées ne révélèrent rien d'autre que l'endroit où l'on avait autrefois creusé pour récupérer, jusqu'aux fondations, les matériaux de la forteresse ! Loin de se décourager pourtant, M. Dessemontet compara patiemment les plans du terrain dévasté et les textes comptables des châtelains de jadis : fiche après fiche, comme en un conte fantastique, le château disparu s'éleva devant ses yeux d'abord sceptiques, puis convaincus. Pour n'être ni archéologue, ni magicien, il n'avait pas moins démontré ce qu'en l'absence de ruines tangibles, l'archiviste peut tirer des documents écrits. L'auteur, hâtons-nous de le dire à qui trop tôt voudra sourire, souligne modestement le caractère hypothétique de certains éléments, comme la restitution du plan intérieur. Les curieux inventaires du mobilier que se transmettaient les châtelains sont accompagnés de quelques inévitables points d'interrogation : en ôterons-nous deux en proposant, pour le *pomel cuvert de toles blanches*, un pommeau ou épi de ferblanterie destiné au faite d'une tour et, pour la *munery* déposée à l'écurie, la meule d'un petit moulin à bras ?

L'auteur conclut en espérant que son livre puisse servir à celui « qui entreprendra d'écrire l'histoire de notre pays au moyen âge » (p. 312). Ce jour, sans doute, est encore éloigné : il faut que paraissent, auparavant, plusieurs ouvrages aussi soigneusement bâtis que *Belmont*, et qui s'ajouteront à ceux que déjà les Charles Gilliard, les Georges Rapp, les Roger Déglon ont publiés sur Moudon, Prangins et Yverdon, et à tout ce que d'autres estimables auteurs nous ont révélé du passé ecclésiastique et juridique de notre terre vaudoise. En attendant, bien des curieux de la vie ancienne liront avec plaisir ce livre passionnant, même s'il faut un effort pour pénétrer dans une époque si différente de l'actuelle ; et l'œuvre de notre ami sera souvent utilisée et citée par tous ceux qui, avec lui, amassent les matériaux de la future histoire de notre patrie au moyen âge.

FR.-OLIVIER DUBUIS.

### Vérité sur Berne

« Par opposition aux historiens conformistes, M. Henry Mercier refuse d'accommoder une histoire tendancieuse à l'usage du peuple. Il n'est pas homme à solliciter les faits, quitte à laisser dans l'ombre une réalité désagréable à certains esprits chauvins. Remontant sans cesse à la source des documents, il est l'historien de la vérité. Aussi peut-on être assuré que les gouvernements ne feront jamais appel à lui en vue « d'interpréter » les événements du passé. En revanche, nul n'est mieux

à même d'élucider scientifiquement certains points d'histoire, quand bien même les milieux officiels n'y ont pas intérêt. »

Qui est l'auteur ainsi présenté ? L'historien par excellence, attaché avant tout à rechercher la vérité et qui, l'ayant trouvée, l'expose *sine ira et studio* ? Hélas non.

Sa *Vérité sur Berne*<sup>1</sup> n'est qu'un pamphlet, que le mouvement du « Jura Libre » patronne au risque de compromettre une cause respectable. Dès les premières pages de cet opuscule, on est frappé du ton agressif et injurieux de l'auteur pour tous ceux qui ne sont pas du même avis que lui : ce ne sont que conformistes, flagorneurs et panégyristes. Berne est l'hydre, la pieuvre. C'est là de la littérature d'affiches électorales, qu'on voudrait nous faire avaler pour de l'histoire.

Comme on trouve dans cet ouvrage de curieuses opinions attribuées à des historiens du passé ou du présent, on est tenté de reprendre leurs œuvres pour contrôler. Ce contrôle est bien difficile, car la plupart du temps les références sont inexactes. Quand par hasard elles sont exactes, on s'aperçoit que les citations sont tronquées sans avertissement, les termes en sont changés, les nécessaires nuances des jugements sont supprimées, des passages sont transposés, si bien que l'on se demande si l'on n'est pas en droit de dire que la pensée des auteurs a été faussée. N'exagérons-nous pas ? Nullement ; on nous apprend par exemple que Charles Gilliard, un historien « vaudois » contemporain (les guillemets sont de M. Mercier) est « intégré dans le complexe politique et confessionnel bernois » ; et pour le prouver on cite un bout de phrase comme étant la pensée de Charles Gilliard ; alors que l'on voit, si l'on se reporte à *La Conquête du Pays de Vaud par les Bernois*, que le passage en question est une citation faite par Charles Gilliard d'un rapport d'un Zurichois, contemporain des événements de 1536. Est-ce aller trop loin que de parler de mauvaise foi ? Nous ne le pensons pas.

De la mauvaise foi, il y en a non seulement dans les détails, mais encore dans l'ensemble de l'ouvrage. Car n'en est-ce pas que de vouloir faire du vénal agent double, apostat et bigame, l'avoyer Jérôme d'Erlach, auquel la majeure partie du volume est consacrée, le représentant de la pensée politique de Berne pendant des siècles ?

*Vérité sur Berne* paraîtra aux yeux de certains propre à servir leur cause. Personnellement, nous en doutons. En tout cas nous refuserons le beau nom d'historien de la vérité à l'auteur d'un pamphlet plein d'injures et de mauvaise foi.

LOUIS JUNOD.

---

<sup>1</sup> HENRY MERCIER, *Vérité sur Berne ou la Pensée d'Etat d'une République oligarchique et théocratique. Esquisse de l'histoire de l'ancien régime des Ligues suisses sous le signe du mercenariat et du pensionariat*. Editions du « Jura libre », Delémont 1953. 92 pages et 4 planches hors texte.

## Orbe <sup>1</sup>

Il vient de sortir de presse dans la série « Trésors de mon pays », Editions du Griffon, La Neuveville, un nouveau fascicule, le soixante-neuvième de la série : *Orbe*, par Louis Junod <sup>1</sup>.

Une inspection sommaire suffit déjà à gagner l'entière sympathie de chacun, tant ce petit mais charmant volume est attrayant par sa présentation élégante et l'abondance de ses illustrations. Ses planches, superbes reproductions de photographies originales dues à deux artistes, MM. Max-F. Chiffelle et R. Allegrini, sont supérieurement réussies et enchantent aussi bien le connaisseur des lieux que l'étranger à Orbe, auquel elles inspirent le désir d'aller voir sur place la réalité.

On y admire entre autres les deux tours du château, l'église et les divers motifs de sa décoration intérieure, les façades de quelques belles demeures d'autrefois, le célèbre « Grand Pont », sept médaillons des mosaïques de Boscéaz, deux superbes clichés de l'entrée des Gorges, les naïves représentations des apôtres figurant au chœur de l'antique église de Montcherand.

Quant au texte, nul n'était mieux qualifié pour en assumer la rédaction et en garantir l'exactitude que M. Louis Junod, dont la thèse de doctorat nous valut, en 1933, la nouvelle et précieuse édition critique, abondamment annotée, des *Mémoires de Pierrefleur*, ce pittoresque notateur des faits divers survenus à Orbe, sa patrie, au XVI<sup>e</sup> siècle.

Historien avisé, versé mieux que quiconque dans la pratique des textes anciens, M. Junod a su fournir de son sujet un exposé personnel excellent. Dans une succession de chapitres aux titres bien choisis pour caractériser les phases diverses et multiples de l'histoire d'Orbe, il nous conduit de l'*Urba* romaine à l'Orbe d'aujourd'hui en une suite de tableaux clairs et précis, sobres et toutefois complets, que l'on parcourt avec un intérêt soutenu. Les spécialistes ne pourront qu'apprécier l'art avec lequel l'auteur a su choisir dans l'abondance des faits et documents ceux qu'il importait de mettre en valeur pour donner de la vieille cité urbigène une impression exacte, complète et vivante.

Cette remarquable étude, renfermant en une vingtaine de pages tout ce qu'il importe de connaître sur Orbe, ne peut qu'être chaudement recommandée.

S.-W. POGET.

---

<sup>1</sup> LOUIS JUNOD, *Orbe*. Neuchâtel, Editions du Griffon, 1955, Trésors de mon pays, n° 69. 24 pages et 32 planches hors texte, photographies de MM. Max Chiffelle et R. Allegrini.